

Lucea

PÔLE D'INITIATIVES ÉCONOMIQUES un espace de travail dédié aux entreprises...



Cyrille Drujon d'Astros,
Président de la Communauté de
communes du Pays des Écrins :

« Notre objectif, à nous élus, est de permettre aux entreprises en développement de bénéficier de conditions matérielles favorables et de faciliter leur accompagnement par les experts économiques. L'effort de notre collectivité est un investissement sur l'avenir pour favoriser la pérennité des entreprises, des emplois et donc maintenir la vie sociale. »

Depuis 2008, la Communauté de communes du Pays des Écrins mène une politique économique active visant à favoriser l'économie, l'emploi et la vie sociale.

Elle est à l'initiative de plusieurs projets structurants. Certains sont achevés : l'atelier relais qui abrite la Blanchisserie Nouvelle, pourvoyeuse de plusieurs emplois et la Maison de santé, pôle de la Durance ; d'autres sont en cours de réalisation : l'unité d'embouteillage d'eau, l'aménagement des zones d'activités, la pépinière d'entreprises.

ENTRE VISION POLITIQUE ET RÉALITÉ DU TERRAIN

Pour les 6 ans à venir, le Président Cyrille Drujon d'Astros réaffirme sa volonté d'asseoir une dynamique d'attractivité et de « bien vivre » des populations sur le territoire des Écrins : « Notre territoire doit créer ses propres conditions d'accueil en particulier à destination de la création d'entreprises, sans oublier pour autant l'implantation et le développement d'activités. Il est essentiel à l'heure actuelle de soutenir l'emploi et d'accompagner la diversification des métiers. Pour cela, notre collectivité favorise les initiatives économiques mises en place par les acteurs et associations qui œuvrent pour le développement. Enfin, nous devons impérativement renforcer les liens entre les dirigeants d'entreprises et les élus par des rencontres, des discussions qui nous permettront d'ajuster notre politique et de répondre aux besoins des entreprises. »

Des rencontres, un diagnostic...

La 1^{ère} action de ce mandat a eu lieu le 2 octobre dernier. Les Communautés de communes du Pays des Écrins et du Briançonnais ont uni leurs compétences pour proposer aux professionnels, aux élus et aux institutionnels du monde économique l'évènement Mat'In Eco, une matinée de rencontres, d'échanges et de réflexions.

Les objectifs étaient multiples : mettre en valeur les richesses, le savoir-faire local et les activités novatrices, faciliter le contact entre les élus, les partenaires économiques et les professionnels, permettre aux entreprises de mieux se connaître, d'envisager de travailler ensemble, de se rassurer ou tout simplement de bénéficier de retours d'expériences et de faire émerger des thèmes de réflexion pour des actions à venir.

Près de 80 personnes ont participé à cet évènement Mat'In Eco, dont 55 entreprises du Grand Briançonnais.

Les collectivités par le biais de cette action ont pris en compte un message que les entrepreneurs leur envoyaient depuis longtemps :

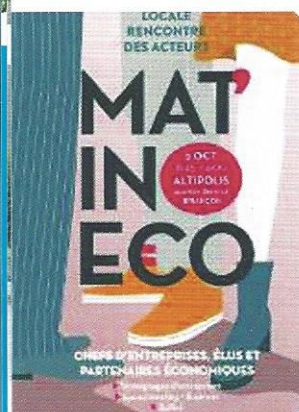
le besoin d'une rencontre, d'une proximité, d'une écoute et d'un échange. Cyrille Drujon d'Astros tire certaines conclusions de ces rencontres : « Aujourd'hui, Mat'In Eco pose les bases des relations économiques et partenariales de demain. Il faut connaître l'entreprise près de chez moi. Localement, il y a des savoir-faire et des compétences. Apprenons à travailler ensemble pour réussir. Mat'In Eco a également permis de réunir des entreprises de tout secteur d'activités et de territoires différents, de donner la parole aux chefs d'entreprises en parlant de leur réussite, de leurs difficultés ou de leurs craintes. Le bilan après évaluation est très positif « on reconduit cette opération quand ? ».

Une seconde édition est envisagée en 2015.

En novembre dernier lors d'une rencontre informelle, le Président a d'ailleurs tenu à rebondir sur cet évènement en redonnant la parole aux dirigeants des entreprises des Écrins présentes à Mat'In Eco. Les chefs d'entreprises ont pu s'exprimer sur le bien fondé de ce type d'action, mais également sur certaines de leurs problématiques de chefs d'entreprise, ainsi que sur les actions de la collectivité concernant l'économie du territoire.

Sur ce dernier point, certains professionnels s'inquiètent notamment de voir la politique de développement des zones d'activités malgré les difficultés économiques des entreprises existantes ; ils s'interrogent également sur les avantages proposés aux créateurs et se sentent « oubliés » du système de dispositifs économiques et des appuis administratifs.

En réponse à leurs interrogations, le Président affirme qu'il se tient à leur disposition pour répondre sur les points précis de la politique et des actions et observe que : « L'une des principales difficultés qui s'est dégagée de nos discussions porte de manière quasi consensuelle sur la solitude du chef d'entreprise face à divers sujets : juridiques, financiers, techniques et même familiaux... »





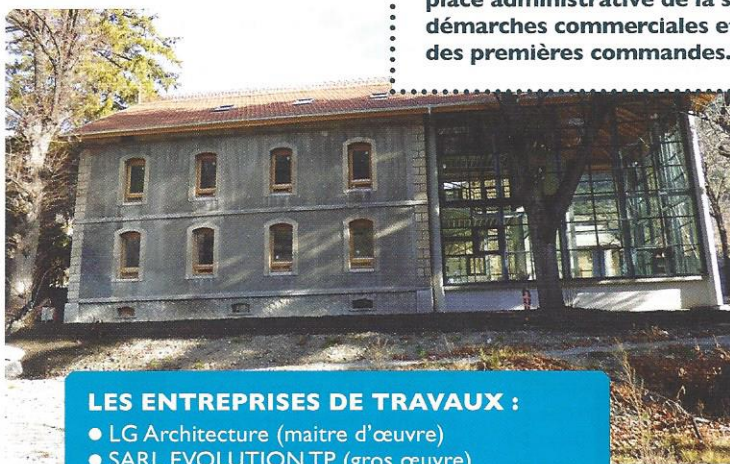
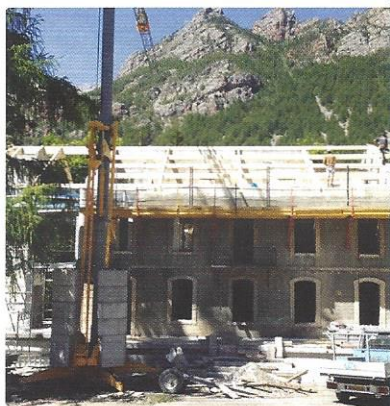
Luceo, accueil des premiers locataires au printemps 2015

Ils aspirent à mieux se connaître, à développer les échanges entre eux, à travailler ensemble, ou encore à mutualiser certains moyens. Je suis agréablement surpris de voir que les entreprises interpellent la collectivité sur des problématiques de sa compétence et pour lesquelles elle est capable d'actionner des leviers efficaces et cohérents à moyen terme, des solutions qui répondent à une vraie demande, à de réels besoins. C'est en ce sens que la collectivité souhaite structurer son service économique qui se veut souple et réactif, assurant un accompagnement et un suivi personnalisé.»

Luceo

Pôle pour les initiatives économiques

La 2^{ème} action économique phare de ce mandat concernant le territoire sera l'ouverture au printemps prochain de **Luceo**, le pôle d'initiatives économiques à La Roche de Rame. Un bâtiment historique (l'ancien "Château") entièrement repensé, rénové et agrandi pour obtenir 600m² d'espaces d'accueil et de travail destinés à tous les professionnels ! Le lieu le plus emblématique est la verrière conviviale, spacieuse et lumineuse, idéale pour accueillir clients, fournisseurs, prestataires, partenaires ou simplement la pause café ou déjeuner. Situé au cœur du parc arboré équipé de tables de pique-nique, de places de stationnement et d'un abri à vélo, ce bâtiment répond aux normes réglementaires d'accès pour les personnes à mobilité réduite notamment par la présence d'un ascenseur. Il dispose également d'une petite cuisine, d'une salle de douche et de plusieurs sanitaires. Par ailleurs, une demande de reconnaissance environnementale au titre des Bâtiments Durables Méditerranéens est en cours sur des critères comme l'architecture bioclimatique, l'usage de matériaux éco performants, l'efficacité énergétique, la réduction des consommations, la santé et le bien être des occupants...



LES ENTREPRISES DE TRAVAUX :

- LG Architecture (maitre d'œuvre)
 - SARL EVOLUTION TP (gros œuvre)
 - BAGAGLI Serge (maçonnerie)
 - ADAMCZYK Construction (maçonnerie)
 - AMC (charpente et couverture)
 - PIC Frères (étanchéité)
 - BRIANÇON Cloisons (cloisons)
 - EURL PALUMBO (électricité)
 - ALPES SANITHERM (plomberie)
 - MENUISERIE DE LA TOUR (menuiserie bois)
 - MIROITERIE DES ALPES (menuiserie alu)
 - CARRELAGE MICHEL (revêtements scellés)
 - PERDIGON (ascenseur)
 - LIONEL BAILLE (peinture et revêtements)
- Maitrise d'ouvrage par la Communauté de communes

Témoignage

Linda Guillon crée Modus Operandi Institute en 2008, cabinet de conseil et d'accompagnement en management qui vise à développer l'épanouissement et la performance. La société prend son envol au sein d'une pépinière d'entreprises à Paris entre 2009 et 2013.

« Lorsque j'ai créé Modus Operandi Institute, je savais que j'allais avoir régulièrement besoin d'au moins un outil indispensable à l'accueil de mes clients et à leur formation : une salle de réunion. La pépinière qui a accueilli ma société, outre certains outils mutualisés et un loyer de bureau modéré proposait la location de salles de réunion très peu chère.

L'une des plus grosses difficultés d'un créateur d'entreprise est la solitude. Se retrouver seul face

au démarrage d'une activité en laquelle on croit, c'est aussi manquer de recul. Le principe de pépinière gomme cette solitude en proposant un accompagnement sur le pilotage de l'entreprise, mais également des échanges entre les entrepreneurs. À Paris, nous étions par exemple régulièrement suivis par un conseiller de la Chambre de Commerces et d'Industrie, nous participions également à des groupes de discussions thématiques, selon une problématique donnée.

C'est un soutien non négligeable surtout lorsqu'il faut allier mise en place administrative de la société, démarches commerciales et gestion des premières commandes.»

Lucea ENTRE HÉBERGEMENT ET SERVICES



Stéphanie Davin Poncelet,
directrice du service Développement
Économique de la Communauté de
communes :

« Les retours d'expériences
des gestionnaires de pépinières
s'accordent tous sur le fait que,
outre tous les moyens mobi-
lisés au sein de ces structures,
les entrepreneurs trouvent
très souvent au gré de leurs
échanges avec leurs voisins de
bureau, les réponses à leurs
questions par le simple fait
d'être immergés dans un espace
collectif d'entreprises. »

Projet réalisé avec le concours financier de :



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



L'Europe s'engage en
Provence-Alpes-Côte
d'Azur avec le Fonds
européen de dévelop-
pement régional (FEDER)

Si la collectivité doit encourager la création d'entreprises, elle se doit aussi de prendre en compte les entreprises installées sur son territoire qui créent de la richesse, des emplois et de la vie. Il s'agit donc de redonner du souffle à une économie, favoriser la créativité et les savoir-faire, développer de nouvelles activités, diversifier les produits et les services, créer de l'emploi et attirer de nouvelles entreprises.

Des solutions d'hébergement complètes et adaptées

L'OFFRE D'HÉBERGEMENT À MOYEN TERME.

Lucea pourra abriter 11 entreprises dans des bureaux de 8 à 24 m². Chaque poste de travail sera équipé d'un bureau, d'un fauteuil de bureau, d'un meuble de rangement, de deux chaises visiteurs, et bénéficiera d'un accès internet, d'un poste téléphonique, d'une ligne individuelle dédiée et d'un raccordement à un équipement de reprographie.

Pour intégrer la pépinière ou l'hôtel, les entreprises intéressées pourront dès ce début d'année retirer un dossier de candidature auprès du pôle d'initiatives économiques. Des entretiens seront organisés et les candidats présenteront ensuite leur candidature à un comité d'agrément.

• Les publics concernés

La pépinière d'entreprises est généraliste, l'offre d'hébergement à moyen terme s'adresse donc à un large public de porteurs de projets et d'entreprises.

• Quel intérêt pour les professionnels hébergés ?

Les entreprises vont bénéficier d'une offre de services mutualisés, avec des démarches administratives simplifiées. Elles pourront y côtoyer d'autres structures et entreprises. Toutes les conditions de réussite seront réunies en un même lieu.

Chacun pourra trouver son intérêt dans cet hébergement en pépinière ou hôtel.

Ce pourra être l'offre globale (accueil, bureaux, salles de réunion, équipement mutualisé, sanitaires...), la suppression des démarches, contraintes et factures (eau, assainissement, électricité, entretien et maintenance du bâtiment, chauffage, ménage, internet et téléphonie) ou encore la souplesse administrative de l'hébergement (un seul contrat, un dépôt de garantie modéré et un préavis de départ réduit).

L'OFFRE D'HÉBERGEMENT À LA CARTE

Trois bureaux ouverts dits « nomades » sont à disposition pour des besoins d'hébergement ponctuel sur une journée, un mois, une journée par semaine, par mois... Ces bureaux sont équipés de la même manière que les bureaux loués à l'année et bénéficient des mêmes prestations (voir plus haut). Idéal pour le "coworking" ponctuel, des commerciaux de passage, un salarié ou stagiaire missionné ponctuellement, les salariés en vacances... !

LES ESPACES DE TRAVAIL COLLECTIF

De l'espace d'accueil sous la verrière aux salles de réunion, en passant par la salle visioconférence ou encore l'espace d'exposition ou de présentation pour les artisans, artistes, commerciaux... *Lucea* propose une offre locative unique par son cadre paysager arboré et chaleureux, ses espaces confortables et lumineux, la multiplicité et la variété de ses espaces de travail et ses solutions « sur mesure » allant de la location d'un salle de réunion à la location de l'ensemble des espaces de travail collectif. Idéal pour les séminaires d'entreprises, des événements clientèle, des formations grand format...

LES TARIFS

• Hébergement à moyen terme

des entreprises immatriculées et pour un bureau de 10 m² :

180 € ht/mois environ pour la 1^{ère} année pour une jeune entreprise.

310 € ht/mois environ pour une entreprise de plus de 3 ans (bureau occupé par une personne).

• Hébergement à la carte

15 € ht/jour pour un bureau nomade.

150 € ht/mois pour un bureau nomade.

• Espaces collectifs (par jour)

50 € pour une salle de réunion de 23 m².

100 € pour une salle de réunion de 43 m² avec vidéoprojecteur.

100 € pour la salle de visioconférence.

50 € pour un espace d'exposition.

50 € pour l'espace d'accueil - réception (verrière).

250 € pour l'ensemble des espaces communs.



Stéphanie Davin Poncelet, Amelle Kihal et Julien Lafont



Une offre de services évolutive et adaptée aux besoins des entreprises.

UNE ÉQUIPE SUR PLACE

Le pôle d'initiatives économiques de la Communauté de communes composé de Stéphanie Davin Poncelet (directrice du service), Julien Lafont et d'Amelle Kihal installera ses bureaux au sein de *Luceo*, dès son ouverture.

Cette équipe formée dans le cadre de ses missions se veut polyvalente et complémentaire pour l'accueil et l'information des entrepreneurs, ainsi que pour organiser l'animation du pôle. Tout en mobilisant ses moyens et réseaux pour apporter un regard expert, l'équipe s'inscrit dans une démarche permanente d'écoute, d'échanges et de co-construction. Elle poursuivra également sa mission sur les grands projets en cours : l'aménagement des trois zones d'activités et l'unité d'embouteillage d'eau.

UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ DES ENTREPRISES

Luceo confortera le rôle du pôle comme « porte d'entrée » du territoire pour tout créateur ou porteur de projet en recherche de conseils, d'informations, de contacts et d'accompagnement, quel que soit le niveau d'avancement du projet et même dès le stade de l'idée d'activité. Cette action sera menée dans la continuité du primo-accueil assuré actuellement au Relais Services Publics (av. de Vallouise à L'Argentière).

UN SUIVI PERSONNALISÉ DES ENTREPRENEURS.

Qu'ils soient ou non hébergés dans la structure pépinière, qu'ils soient en phase de création, de développement ou de reprise d'activité, tous les entrepreneurs pourront être accompagnés régulièrement tout au long de leurs démarches.

L'ANIMATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES ET LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

● **Un répertoire géolocalisé des entreprises.** En 2014, le service économique de la Communauté de communes a effectué un recensement des entreprises et des activités économiques du territoire. Cette base de données déclarée à la CNIL (protégée) est un outil pour informer et mobiliser toutes les entreprises de manière ciblée, et observer l'activité économique de manière géographique et quantitative par métier. Dès 2015, le service va mettre en place un observatoire économique et poursuivre ses entretiens et rencontres avec les entreprises du territoire.

● **Un réseau de partenaires économiques locaux.** L'équipe du pôle d'initiatives économiques mobilise son réseau de partenaires, d'experts et ses abonnements professionnels spécifiques pour répondre aux chefs d'entreprises et à leurs questions concernant le fonctionnement ou la création d'une entreprise.

Entre autres partenaires : Activie, Boutique de Gestion, Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes (CCI), Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes (CMA), Chambre de l'Agriculture, Conseil Départemental des Hautes Alpes, Coodyssée, Agence Départementale de Développement Économique et Touristique des Hautes-Alpes, Initiatives Nord Hautes-Alpes, Institut Régional pour la Création et le Développement des Entreprises (IRCE), Pôle Emploi, Pays Grand Briançonnais.

● **Un recensement des offres et de demandes d'immobilier d'entreprise.** Une veille sur les offres foncières et immobilières est organisée actuellement sur le territoire afin de relayer les informations aux entrepreneurs à la recherche de locaux ou terrains. Un renforcement de cette action sera conduit en lien avec l'Agence de Développement Économique et Touristique et les agents immobiliers locaux.

CARTE D'IDENTITÉ

Par son offre d'hébergement et de services, la Communauté de communes doit désormais se positionner en chef d'entreprise, avec des objectifs à réaliser et des produits à « vendre ».

Comme pour toute entreprise, le choix du nom peut déterminer en partie le succès futur de l'entreprise ; il doit être relativement court, disponible (INPI), facilement mémorisable et doit éviter les sonorités cachées. Il doit également être évocateur et porteur de sens.

NOM : *Luceo*

Du latin : briller, être visible, être clair, évident ou apparent. Nom bref et dynamique, apportant une idée de lumière et de transparence rappelant la verrière. Le « o » donne de la hauteur aux projets portés...

FONCTION : pôle d'initiatives économiques

Faciliter le démarrage de projets et des initiatives entrepreneuriales.

DATE DE NAISSANCE : Avril 2015

Accueil des premiers locataires.

ADRESSE : Parc du Château 053 10 La Roche de Rame

En référence au patrimoine historique des Rochons.

L'APPUI AUX RELATIONS INTER ENTREPRISES

Les entreprises locales existantes ont manifesté un besoin de mieux se connaître, de développer leur réseau professionnel pour partager leurs expériences de dirigeants, nouer des partenariats et connaître l'offre de biens et services locale. Dans cette optique de contact, le pôle accueillera des événements économiques généralistes, des événements spécialisés sur certaines filières et sera un lieu d'échanges et d'informations privilégié sur des thématiques économiques et entrepreneuriales. À travers la participation à ces temps de rencontres, les entrepreneurs pourront accélérer la construction ou le développement de leur propre réseau.

Pour toutes informations sur l'accompagnement des entreprises ou les solutions d'hébergement, vous pouvez prendre contact d'ores et déjà avec l'équipe du pôle d'initiatives économiques :

Stéphanie Davin Poncelet s.davinponcelet@cc-paysdesecrins.com

Julien Lafont j.lafont@cc-paysdesecrins.com

Amelle Kihal a.kihal@cc-paysdesecrins.com

Accueil Communauté de communes 04 92 23 11 17